



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE STENAY

LA BAUQUETTE

N° 19 - SEPTEMBRE 2004





LE SOMMAIRE

- 1. Le mot du Président.
En couverture ce mois-ci.
Rappel des horaires de la déchetterie.
- 2. ARIM.
- 3. La nouvelle église de Halles-sous-les-Côtes.
- 4. Le coin du patoisant.
- 5. Du nouveau à l'école de Laneuville.
- 6. Nouveaux horaires de cars entre Stenay et Verdun.
- 7. "Victimes civiles".

LE MOT DU PRÉSIDENT

Après une période estivale qui nous aura au moins épargné une nouvelle canicule, nous voici déjà bien engagés dans une nouvelle année marquée par la rentrée scolaire. Chacun a repris ses activités, élèves et étudiants ont retrouvé leurs marques, et c'est aussi pour les collectivités le temps de la relance des affaires en cours et de l'élaboration des projets.

Pour ce qui concerne notre CODECOM, notons que l'étude d'assainissement des communes avance normalement. Courant octobre, le cabinet en charge de ce dossier présentera à chaque municipalité le projet la concernant. Il appartiendra à chacune d'entre elles d'en décider et de s'engager ensuite dans la réalisation des travaux, et ce dans le cadre d'un plan pluriannuel cantonal qui devra être défini avec l'Agence de Bassin.

Notons enfin que les derniers travaux de la ZAC (plantations et signalisation) se termineront fin octobre et que de gros efforts ont été réalisés dans l'équipement et l'aménagement de nos écoles. Efforts à poursuivre en 2005, comme devront l'être également ceux concernant les aménagements de notre voirie d'intérêt cantonal.

Etienne DEMULDER.

**EN COUVERTURE
CE MOIS-CI :**

Nos communes s'agrandissent.

Depuis quelques années, de nouveaux quartiers voient le jour en périphérie de nos communes. Ces constructions neuves rompent souvent avec le plan traditionnel des villages meusiens.

- 1. Moulins-Saint-Hubert.
- 2. Stenay.
- 3. Nepvant.
- 4. Halles-sous-les-Côtes.
- 5. Stenay.

**RAPPEL DES HORAIRES
DE LA DECHETTERIE.**

Monsieur Joly, responsable de la déchetterie, se tient à votre disposition (rue de Mûnnerstadt / Quartier Chanzy) aux horaires suivants (téléphone : 03 29 80 41 26) :

EN HIVER

(1er novembre - 31 mars)

- Lundi : 8h30 - 12.30 et 13h30 - 17h30
- Mercredi : 8h30 - 12.30 et 13h30 - 17h30
- Samedi : 9h00 - 12h00 et 13h00 - 17h00
- Dimanche : 9h00 - 12h00

EN ETE

(1er avril - 31 octobre)

- Lundi : 9h00 - 13h00 et 14h00 - 18h00
- Mercredi : 9h00 - 13h00 et 14h00 - 18h00
- Samedi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00
- Dimanche : 9h00 - 12h00

Amélioration de l'Habitat

OPAH* : un an déjà !



En août 2003, a été lancée officiellement l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat du Pays de Stenay.

Son objectif : améliorer 205 logements et ravalement 120 façades. Les moyens mobilisés auprès de ses partenaires (ANAH*, Conseil Général et Conseil Régional) : 690.000 €. Les effets attendus : 4.500.000 € de travaux.

Un bilan très positif

Aujourd'hui, un premier bilan d'ores et déjà satisfaisant peut être dressé. En juillet 2004, l'ARIM* Lorraine a eu en contact 186 propriétaires pour 207 logements.

Parmi eux, 91 - effectivement éligibles aux aides - ont été présentés aux financeurs, ce qui représente d'ores et déjà 2.500.000 € de travaux et de l'ordre de 350.000 € de subventions. Il s'agit de 66 propriétaires occupants et de 25 logements locatifs, auxquels s'ajoutent les autres dossiers éligibles encore en constitution.



Un enjeu : les logements locatifs

L'OPAH fonctionne donc bien, surtout pour les propriétaires occupants, pour lesquels l'opération est

déjà en dépassement d'objectifs. Toutefois l'OPAH a également pour ambition d'améliorer et de créer une nouvelle offre locative de qualité. Et l'ANAH peut encore y consacrer des moyens.

En effet, il y a toujours des besoins en locations privées sur notre secteur, la CODECOM enregistrant à son niveau les demandes sur presque tous les types de logements. Par ailleurs, si le parc existant s'est amélioré, il y a encore des besoins en matière de chauffage central notamment, de menuiseries ou d'isolation par exemple.

Rappel : le fonctionnement de l'OPAH

L'OPAH doit permettre d'aider les propriétaires à améliorer leur logement en leur apportant des aides financières - à travers les subventions - mais également des conseils techniques sur leurs projets et une assistance dans le montage et le suivi des dossiers.

Toutes ces missions sont assurées par l'ARIM



Lorraine et en particulier par Monsieur HARMANT.

Vous pouvez le rencontrer lors de ses permanences les 2ème et 4ème vendredis du mois de 9h30 à 13h00 à la Maison des Services à Stenay où il est également joignable par téléphone (03/29/80/26/51).

Vous pouvez également prendre des renseignements à l'ARIM Lorraine à Bar le Duc : 2bis rue Lapique - BP 85 - 55002 Bar le Duc cedex .Tél 03/29/76/15/56.

Dernier conseil : mieux vaut se renseigner avant tout projet de travaux car si vous êtes éligible aux aides, vous devez obtenir les autorisations nécessaires avant le début de votre chantier.

* ANAH : Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat. - * OPAH : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat. - * ARIM : Association de Restauration Immobilière

LA NOUVELLE EGLISE DE HALLES-SOUS-LES-CÔTES.

L'entretien, voire la sauvegarde, du patrimoine bâti communal - au même titre d'ailleurs que du paysage pris au sens large - a toujours été et reste l'une des préoccupations majeures d'un maire rural. Nous avons hérité de bâtiments divers dont certains ne correspondent plus à un usage actuel (c'est le cas des lavoirs en particulier qui ont subi parfois des transformations plus ou moins heureuses ou qui ont tout simplement été rasés ou vendus à des particuliers dans les années 60/70 notamment), ou qui sont surdimensionnés. On pense bien sûr aux églises souvent construites lorsque la population de la paroisse était le quintuple de ce qu'on connaît aujourd'hui, et la pratique religieuse tout autre...

Commune très modestement peuplée par rapport au pic atteint dans la première moitié du XIX^e, Halles-sous-les-Côtes est dans ce cas. L'église Saint-Barthélemy, construite au XVIII^e fut agrandie vers 1850, magnifiée par l'érection d'un clocher et somptueusement enrichie à l'intérieur où le marbre chatoyant du sol le dispute à la pierre sculptée (autels, table de communion, chaire à prêcher...). Bien entendu, ce vaste édifice accusait le poids des ans bien qu'il ait toujours été assez correctement entretenu, mais le reprises des ardoises finit toujours par montrer ses limites.

Il y a quelques années, donc, la réfection



complète de la toiture s'imposait. Une charge très lourde arrivant, qui plus est, au moment où la commune venait de consentir un effort financier très important pour effacer les réseaux aériens dans 70% du village et remplacer les néons par des lanternes plus esthétiques. Certes le Conseil Général de la Meuse finance à hauteur de 30% le clos et le couvert des églises, mais les 70% restants étaient substantiels.

Une association s'est alors créée, " Les Amis de Montserrat ", une poignée de convaincus, enthousiastes, du village ou d'ailleurs, jeunes ou non, mais plutôt pas vraiment jeunes quand même, des " infirmiers mais surtout des infirmières ", avec à leur tête Daniel MAYOT, l'instigateur de cette formidable aventure, un habitant de Beaufort ayant des racines familiales à Halles, amoureux depuis toujours de ce grand vaisseau plein de souvenirs. " On va vous aider " qu'ils ont dit. C'était en 1999. J'étais maire depuis deux ans. Nous avons saisi cette chance même si, il faut bien l'avouer, c'était, quelque part, faire avec d'impuissance, passer outre aux mises en garde fort charitables de quelques personnes pourtant bien intentionnées et s'exposer aux remarques gentiment railleuses de collègues : " Moi, mon église, je n'ai besoin de personne pour l'entretenir ".



Pour récolter des fonds, "Les Amis de Montserrat " ont mis au point une organisation redoutable d'efficacité. Enchaînant en alternance manifestations à caractère culturel, culturel ou festif, ils ont eu tôt fait d'apporter dans la corbeille la somme nécessaire, laquelle, cumulée avec l'aide du Conseil Général et la participation de la commune, a permis en 2001 de refaire la toiture, travaux effectués dans les délais et les règles de l'art par l'entreprise L.C.A. de Stenay.

Mais il restait l'intérieur. C'est désormais chose faite et de quelle manière ! Les Amis de Montserrat ont pris en charge la totalité des travaux. Mais, non contents de seulement restaurer, ils ont enrichi l'édifice de manière appréciable, poursuivant l'oeuvre d'obscurs aînés, en faisant réaliser d'extraordinaires ferronneries, les lustres ou un nouvel autel par exemple. La commune était bien sûr maître d'ouvrage, la maîtrise d'oeuvre a été partagée avec le président Daniel MAYOT et on peut dire que sa connaissance et son amour des lieux ont fait merveille.

On l'aura compris, sans l'aide des " Amis de Montserrat ", la commune n'aurait pas pu mener à bien la réhabilitation de l'intérieur de l'église. Un Conseil Municipal doit faire des choix et nous avons privilégié de 2002 à 2004 le lotissement communal, la fin de la dissimulation des réseaux aériens et la restauration du patrimoine lié à l'eau. Ceci étant, la singulière entreprise des " Amis de Montserrat " n'est pas seulement appréciable, loin s'en faut, à l'aune de l'aide matérielle apportée.

C'est, d'abord, une formidable aventure humaine pour ces personnes convaincues et désintéressées venant de tous horizons et de plusieurs pays, qui ont travaillé dans l'ombre, modestement, chacun à sa place et à sa juste mesure, pour une

belle cause, une belle oeuvre. Des énergies que l'on croyait perdues se sont retrouvées, des enthousiasmes que l'on disait éteints se sont révélés. Des liens se sont noués, des amitiés se sont renforcées.

Ensuite ce fut, c'est, ce sera encore dans les années à venir (le Président l'a promis !) une extraordinaire leçon de vitalité pour le canton et le nord meusien tout entier. Que d'animations et d'occasions de rencontres, que de richesses patrimoniales sorties de l'oubli (dentelles, bannières, vêtements sacerdotaux...), que de traditions ressuscitées, que de folklore retrouvé !

Enfin, " Les Amis de Montserrat " ont sans

aucun doute approfondi une piste de manière exemplaire : bénéficier de l'aide d'une association pour la sauvegarde du patrimoine, religieux ou non, est une chance extraordinaire pour une commune. Le bénévole doit être plus que jamais à l'ordre du jour à une époque où les beaux idéaux ne pèsent pas toujours lourd en face du " canapé-télé ".

Puisse la population de la commune avoir su exprimer à Mr MAYOT et à son association toute sa gratitude. La médaille d'honneur de Halles-sous-les-Côtes n'existe pas et n'a donc jamais été décernée. C'est là un oubli qu'il va falloir réparer.

Jean HERREYE, maire de Halles-sous-les-côtes.

LE COIN DU PATOISANT :

La messon da l'ta.

Le ta est clair, le slô moult chaud, la messon est ben mûre, le blé, le soil, rin de si bé aveu les coquelicots et les bluets et quique chardrons ! C'est grand ta d'aller débasser. Le pa Arthur, le buâ accrochi pad ri se les rés, raguche la lame don harnâ pou attaquer demé au p'tit jou. La Nini fâ les loyens aveu des lèches, pou recûte pa dri et fare des javelles et les cossettes. La lieuse aveu ses ailes, eune miette coume un moulin à va da l'ta, va se mette à l'ouvrache. Mais rouetez donc : c'est presque un miracle ! Les gerbes temant si ben loyis qu'on en reste tout baba. Et mé grand yauque pou tous les glaneux. C'est que da l'ta, on ne laillio ren pert, les pauffes avin le droit d'aller glaner les quiques paumes de blé et de soil, mais gare à sou qui terin sur les cossettes, le garde-chapêtre veillait au grain. On avo ben don mau da ce ta-là, mais on avo plagi d'avoua fa eune bonne messon, et pou marquer la finale, on ne manquait jamâ de placer un bouquet de fleurs des champs sur le haut, pa d'avant de la dernière charretée en signe de joie.

L'Tintin.



La moisson jadis (traduction libre).

Le temps est clair, le soleil très chaud, les blés et le seigle ondoient sous le vent avec les coquelicots, les bleuets et aussi les chardons. Le père Arthur, la corne accrochée dans le dos, aiguise la lame de sa javieuse pour attaquer demain au petit jour ; la Nini prépare les liens pour lier les gerbes. Il est temps d'ouvrir, à la faux armée d'un râteau, un passage pour la moissonneuse - lieuse qui se met à l'ouvrage avec ses ailes rabatteuses qui faisaient penser à un moulin à vent. Mais voyez donc : c'est presque un miracle ! Les gerbes sortent de la machine parfaitement façonnées, ne laissant presque rien sur le terrain. C'est qu'à l'époque, les récoltes rentrées, les pauvres allaient glaner les quelques épis restant. Mais gare ! Il ne fallait pas tricher sur les parcelles non récoltées, le garde-champêtre armé de jumelles veillait au grain. Ah ! On avait bien du mal dans ce temps-là ! Mais on éprouvait quand même un grand plaisir quand la récolte était bonne, et on ne manquait pas de placer un bouquet de fleurs des champs sur le haut de la dernière charretée en signe de joie.

Le Célestin.

DU NOUVEAU A L'ECOLE DE LANEUVILLE.

Aujourd'hui, à Laneuville, on peut découvrir deux nouvelles entités locales réservées au scolaire et aux logements. A vrai dire, l'aménagement scolaire a conditionné celui de l'habitat vers un ensemble fonctionnel. Le scolaire se répartit en trois salles :

- la BCD, ou Bibliothèque Centre Documentaire, mise à disposition des trois cycles et meublée pour répondre aux pédagogies des trois niveaux,

- la salle informatique, installée en réseau, permet d'assurer l'initiation au TICE et la recherche d'une multitude d'informations,

- la salle de créativité, qui peut par exemple accueillir une exposition sur l'art africain ou devenir un espace de manipulation en application " de la main à la pâte ".

Ces trois salles se complètent dans la proximité et l'usage des unes et des autres ne peut que dynamiser les énergies des enseignés et des enseignants.

Précisons que cette nouvelle structure résulte d'une longue maturation. Dès 2000, l'architecte Campredon du CAUE n'a ménagé ni sa peine ni ses déplacements pour concevoir différents scénarii d'un montant financier supportable par la Commune. La réflexion complémentaire du bureau DPLG Giardino a permis de concevoir le pédagogique au rez-de-chaussée et une reprise des étages pour les logements. La partie scolaire a été encouragée et validée par madame Hubert, Inspectrice Départementale de l'Education Nationale, fin 2001. Il aura fallu deux ans pour monter le dossier de financement.

La partie locative a bénéficié du développement local et d'une aide régionale. L'ensemble, d'un montant de 312 000 €, a été approvisionné par un emprunt communal de 115 000 €. A cela, s'ajoute l'équipement pédagogique assuré par la CODECOM pour un montant brut de 28 300 €. Commencés le 6 janvier 2003, les travaux se sont terminés le 15 février 2004 à la suite de 55 réunions de chantiers orchestrées avec talent par le bureau Giardino sous contrôle général de Veritas. Remercions particulièrement le maître d'oeuvre et les responsables de chaque corps de métier pour le suivi des opérations et les efforts d'achèvement :

Gros oeuvre et maçonnerie : Pascal Brunvarlet
Charpente et couverture : Gigot
Isolation et doublage : Janton

Chauffage : Lorraine Energie
Menuiseries et toitures : Francis Baudier
Domaine électrique : Cattaneo
Peintures : Ribolzzi et Vincent Dumay



Inauguration des nouvelles installations.

Ce chaînon nouveau dans l'espace communautaire ne demande qu'à servir pleinement au bénéfice du plus grand nombre et pour une formation maternelle et primaire de qualité et d'équilibre. Cela doit répondre à la diversité des aptitudes des enfants reconnues aujourd'hui et placer chaque enfant au coeur des préoccupations éducatives au sein du corps professoral et en liaison constructive avec les parents et les élus.

Le nouvel ensemble a été inauguré en mai dernier.

Guy VIRQUIN, maire de Laneuville-sur-Meuse.

LAISSEZ-VOUS CONTER STENAY

Les conférences de découverte de l'histoire et du patrimoine se poursuivront à la bibliothèque (à 18h00) le mercredi 22 octobre (*Les pâtisseries de Stenay*), puis le mercredi 17 novembre (*Le culte de saint Martin*) et le mercredi 15 décembre (*La sorcellerie en Lorraine et au Pays de Stenay*).

Entrée gratuite.

NOUVEAUX HORAIRES DE CARS ENTRE STENAY ET VERDUN.

Le Conseil Général de la Meuse, seule autorité compétente en matière de transports interurbains, vient de présenter ses nouveaux horaires et le nouveau schéma de transport, identifiable grâce à un nouveau signe 5/5. Ce schéma prévoit la création d'un tarif unique, quelle que soit la distance parcourue : 3 € le trajet, 10 € pour 20 trajets. Malheureusement, certaines dessertes ont été réaménagées. Voici les nouveaux horaires concernant les communes du Pays de Stenay. Les horaires complets peuvent être consultés dans l'édition de l'Est Républicain du dimanche 29 août 2004.

LIGNE 37 : VERDUN → STENAY

	Lu-Ma-Me-Je-Ve-Sa PS + VS	Samedi	Mercredi PS	Lu-Ma-Me-Je-Ve- Sa	Lu-Ma-Me-Je-Ve-Sa PS + VS	Lu-Ma-Me-Je-Ve-
Verdun Gare routière	12.10	12.15	12.15	16.15	18.15	18.15
Wiseppe		13.29	13.29			19.29
Beauclair		13.40	13.40			19.40
Beaufort		13.44	13.44			19.44
Laneuville		13.49	13.49			19.49
Mouzay	13.04			16.58	19.09	
Stenay Centre	13.10	13.53	13.53	17.03	19.15	19.53

PS : Fonctionne uniquement en période scolaire.

VS : Fonctionne uniquement en vacances scolaires.

LIGNE 37 : STENAY → VERDUN

	Lu-Ma-Me-Je-Ve-Sa PS + VS	Lu-Ma-Me-Je-Ve-Sa PS + VS	Lu-Ma-Me-Je-Ve-Sa VS ETE	Lu-Ma-Me-Je-Ve PS + V
Stenay Centre	5.57	6.42	6.30	13.10
Mouzay		6.47	6.36	
Laneuville	6.01			
Beaufort	6.06			
Beauclair	6.10			
Wiseppe	6.21			
Verdun Gare routière	7.35	7.30	7.30	13.55

RENSEIGNEMENT RAPIDES DE LA MEUSE : 03 29 86 02 71 et 0 820 850 150 (0,11 ETTC la minute).

CONFERENCES SUR LA MALADIE D'ALZHEIMER.

La maladie d'Alzheimer progresse à grands pas. Avec le vieillissement de la population, son incidence va encore s'amplifier dans l'avenir, d'où l'urgence, unanimement reconnue, d'améliorer sa prise en charge. Un préalable indispensable est de mieux connaître cette pathologie.

La M.S.A. et les partenaires locaux organisent une journée d'information et de sensibilisation sur cette maladie

**le Samedi 16 octobre de 9h30 à 16h60
à la salle de la Cordée des Loisirs à Douillon.**

Cette journée, animée de conférences, est ouverte à tous.

NOUVEAUX HORAIRES A L'OFFICE DE TOURISME.

Après une saison bien remplie et très positive, l'Office de Tourisme reprend ses horaires d'hiver. Le bureau d'accueil sera donc désormais ouvert au public du lundi au samedi inclus, de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00. Nous aurons aussi bientôt l'occasion de revenir sur ses prochaines manifestations.

" VICTIMES CIVILES "

Plusieurs monuments aux morts de nos communes portent gravée dans la pierre la mention " victimes civiles " : trois à Laneuville, dix à Mouzay, cinq à Stenay... Si les victimes militaires, tombées lors des différents combats entre 1939 et 1945 sont connues, si les actes de bravoure des Résistants sont toujours commémorés, peu d'habitants connaissent aujourd'hui les raisons qui ont fait qu'une vingtaine de civils sont décédés au cours de la seconde guerre mondiale. Les monuments, s'ils rappellent souvent le souvenir de ces moments tragiques, ne donnent par contre jamais de précisions, et plusieurs personnes n'y figurent pas.

Le premier Stenaisien reconnu " Mort pour la France " est Prosper LABERDESQUE, caporal pompier, décédé à l'hôpital de Stenay le 27 septembre 1939. Lors de l'évacuation, ce furent surtout les Laneuvillois qui furent touchés. La petite communauté juive du canton fut visée par les premières ordonnances antisémites allemandes, promulguées en Meuse dès septembre 1940. Elle fut presque intégralement décimée au cours de l'occupation. C'est ainsi que les familles WEIL (marchand de bestiaux) et SALOMON (boucher) de Mouzay disparurent entièrement. Léon LEVY, négociant en bestiaux à Stenay, fut arrêté en 1942, puis interné à Drancy ; il décéda à Auschwitz en 1944, alors que son frère Henry réussissait à s'échapper. Antoinette SWIATLY, fille du Stenaisien Jules ISRAËL, est quant à elle également décédée à Auschwitz en 1942.

De nombreux hommes furent ensuite envoyés en Allemagne au titre du Service du Travail Obligatoire à partir de février 1943. Sur les 34 recensés dans le canton, trois se retrouvèrent encerclés ensemble par les troupes russes dans la ville allemande de Breslau. Le siège (appelé Festung) et les bombardements durèrent 81 jours, du 14 février au 6 mai 1945, et se terminèrent donc quatre jours après la chute de Berlin et deux jours avant l'armistice. C'est dans la Sadowastrasse, le 3 mars, que l'on retrouva, parmi 26 corps, Camille DEMUSSY (de Mouzay), Roger JACOB (de Stenay) et Armand JULLION (de Halles).



La famille LOUIS, de Mouzay.

Certains n'ont pas eu la chance des otages de Stenay, enfermés rue Basse des

Remparts par les Allemands le 2 septembre 1944 et tout simplement abandonnés pendant leur débâcle, le 5 septembre. Le cas d'Henri LOUIS, ferblantier à Mouzay, est différent. Arrêté en septembre 1942 pour possession d'arme de chasse (qu'il possédait toujours, comme beaucoup d'habitants de Mouzay), il fut incarcéré comme prisonnier politique et à ce titre porta le triangle rouge. Tué le 22 avril 1945 pendant la marche d'évacuation du camp de Buchenwald, Henri LOUIS laissait une veuve et une famille nombreuse.

Tout le monde a toujours en mémoire la fin tragique des maquisards abattus dans la forêt de Woëvre le 4 août 1944, dont on commémore chaque année le souvenir autour du monument élevé sur le lieu de leur martyr. On a un peu oublié par contre l'arrestation pour faits de Résistance, le 28 août 1944, de l'abbé Jules LAURENT, vicaire à Stenay, et de l'abbé Paul MILLIER, curé de Mouzay. Incarcérés à Verdun le lendemain, ils disparurent le 30 août, veille de la libération de la ville. Leurs corps ne furent retrouvés que le 22 décembre suivant à l'entrée du fort de Tavannes. 16 Résistants avaient été fusillés là, sans jugement. Les funérailles des deux prêtres furent célébrées à la cathédrale de Verdun le 30 décembre et ils furent inhumés au cimetière de Glorieux.



L'école Sainte-Marie.

D'autres civils du canton moururent en déportation : Ernest HAREUX, de Stenay, à Buchenwald, ou Jean TROUSLARD, de Mouzay... Souvenons-nous de leur sacrifice et de leurs souffrances.

Philippe VOLUER.

Vos rendez-vous à la **MAISON DES SERVICES** : La Maison des services est une structure d'accueil, d'information, d'orientation et de coordination des services destinée à rapprocher les services publics et organismes chargés d'une mission de service public des habitants, afin de faciliter les démarches et accéder à toute information de la vie courante. Ainsi, selon votre demande, vous êtes directement informés sur place ou orientés vers le service adéquat parmi les suivants :

PÔLE EMPLOI / FORMATION

- POINT EMPLOI ANPE : tous les lundis, mardis, vendredis de 14h00 à 16h00
- ANPE : de 9h00 à 12h00 sur convocation, de 14h00 à 16h00 en libre accès.
- Offres d'emploi ANPE : tous les jours en libre accès (actualisées le mardi).
- ASSEDIC (Visioguichet) : Tous les matins sauf le mardi, de 9h à 11h15.
- Kiosque Information Jeunesse (" KIJ ") : tous les jours, en libre accès.
- Mission locale du nord meusien : le mardi de 13h30 à 17h, sur RDV au 03-29-86-25-26.
- IRFA (Institut Régional de Formation pour Adultes) : sur convocation.
- Centre information et recrutement Armée de Terre : le 1er mercredi du mois, de 14h à 16h.
- Cellule recrutement 1er-2ème Régiment de Chasseurs : le 3ème mercredi du mois, 14h à 16h30.
- Bureau Armée de l'Air Information : permanence supprimée.
- Polygone : sur convocation.



PÔLE SOCIAL, RETRAITE, LOGEMENT

- CPAM (" Maison de la Sécu ") : le vendredi de 10h à 12h.
- Borne de remise à jour carte " Vitale " : tous les jours sauf le vendredi matin.
- CRAM (service retraite) : le 2^{ème} mardi du mois de 10h à 12h sur RDV au 03-29-86-09-54 et le 4^{ème} mardi du mois sans rendez-vous.
- CICAS (retraites complémentaires) : le 4^{ème} mardi du mois de 9h30 à 11h30.
- AGRR : Le 1er mardi du mois de 9h30 à 11h30 sur rendez-vous au 03 87 37 79 90.
- Service social CRAM/CPAM (Madame Landragin) : le 3ème mardi du mois, 8h30 à 11h, sur RDV au 03 29 83 35 46.
- Centr'aid (aide aux toxicomanes) : le 1er jeudi du moi de 14h00 à 17h00 et le 3e jeudi du moi de 13h30 à 16h00.
- ARIM (Agence de restauration immobilière) : selon planing ; se renseigner à la Maison des services
- CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) : selon planning (22 Juillet, 19 août, 16 Septembre, 14 Octobre); prendre rendez-vous à la Maison des Services (de 9h30 à 12h00).



PÔLE VIE ASSOCIATIVE

- Secrétariat "Familles rurales" - association du canton de Stenay : le vendredi de 10h à 12h.
- Etablissement d'écoute "Familles rurales": le mercredi de 15h à 17h.
- AMATRAMI (Association meusienne d'accueil des travailleurs migrants) : le mardi de 14h à 16h.
- Polygone (Association d'accompagnement à la réinsertion sociale) : sur convocation.



POLE ACCES AU DROIT

- CEDIFF (Information juridique en droit privé) : le 3ème lundi et le 2e mardi du mois, de 14h à 17h.
- Conciliateur de justice : selon la demande (pas de date fixe).
- Permanence juridique du CDAJ (avocat, notaire, huissier) : 1 fois par semestre selon planning.
- Défense des consommateurs (" Familles rurales " - canton de Stenay) : 1er vendredi du mois, 11h à 12h.
- A.M.A.T.R.A.M.I. : le mardi après midi de 14h à 16h.

